



Le Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Théâtre de la Dordogne recrute :

**Un Professeur d'enseignement artistique de classe normale ou hors classe,
ou un Assistant d'enseignement artistique Principal de 1ère classe ou de
2ème classe à temps complet
SPECIALITÉ: Chef(fe) de chœur et chant choral**

Le Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) rassemble 198 communes adhérentes, 1300 élèves et 67 professeurs. Il propose un enseignement artistique sur dix antennes réparties sur tout le territoire départemental.

La Dordogne est un département qui offre un cadre de vie de qualité, proche de la nature, avec une vie culturelle de proximité.

MISSIONS :

- Enseigner la pratique collective vocale,
- Diriger le Jeune Chœur de Dordogne (JCD) et le chœur baroque du CRDD,
- Développer un projet de chant choral en articulation avec le projet pédagogique global du CRDD,
- Participer à l'ensemble des concertations pédagogiques,
- S'investir dans la conduite de projets d'action culturelle et d'EAC,
- Développer un travail transversal en équipe pédagogique en lien avec les orientations de l'établissement.

PROFIL :

- Titulaire du Certificat d'Aptitude (CA), Diplôme d'Etat (DE) ou Diplôme de formation supérieure de direction de Chœur,
- Expérience professionnelle dans la direction de Chœur,
- Solides compétences pédagogiques et artistiques,
- Bon relationnel et capacité à s'intégrer dans une équipe,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'ensemble des partenaires concernés par le projet d'établissement,
- Sens du service public,
- Déplacements à prévoir (permis de conduire et véhicule obligatoires). Remboursement des frais de déplacement au sein du département.

CONDITIONS DU RECRUTEMENT :

Poste ouvert aux titulaires des cadres d'emploi des Professeurs Territoriaux d'Enseignement Artistique et des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique ou lauréats de concours inscrits sur liste d'aptitude (à défaut recrutement par voie contractuelle),

Poste à pourvoir le 1er janvier 2024.

Le CRDD est adhérent au Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS24) et au Comité National d'Action Sociale (CNAS) proposant tous deux de nombreuses prestations et avantages (réduction sur billetterie, aides vacances, loisirs et scolarité).

CANDIDATURES :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être accompagnées des photocopies du dernier arrêté de position administrative et des titres ou diplômes.

Elles sont à adresser à Monsieur le Président du Conservatoire – 63 rue des libertés – 24650 CHANCELADE, avant le 15 septembre 2023, cachet de la poste faisant foi ou par mail à l'adresse suivante : sag@crddordogne.com